

Issu du partenariat entre la Communauté d'Agglomération et l'Université de La Rochelle, l'appel à projets PULPE entame une troisième saison fructueuse.

Chiffres clefs des 2 premières éditions de l'appel à projets PULPE :

54
projets
récompensés

7
étudiants recrutés
à l'issu de leur projet PULPE

91%
des entreprises
déclarent que Pulpe a constitué un véritable levier pour leur projet

280 000
euros

attribués aux projets lauréats par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

200M

nouveautés 2010 :

15 000 € aux 3 meilleures équipes des catégories suivantes :

PRIX SPÉCIAL ÉCO-DÉVELOPPEMENT : Récompensera un projet intégrant une démarche d'éco-conception dans l'entreprise.

PRIX SPÉCIAL JEUNE ENTREPRISE : Récompensera un projet porté par un binôme constitué d'une entreprise de moins d'un an et d'un étudiant.

PRIX SPÉCIAL TIC : Récompensera le projet le plus innovant réalisé au sein d'une entreprise du secteur TIC.



Pour en savoir plus...

Étudiant :
Maison de la Réussite
et de l'Insertion Professionnelle
23, avenue Albert Einstein
17071 La Rochelle cedex 9
Tél. : 05 46 45 83 35
Mail : reussite-entreprises@univ-lr.fr

Dirigeant :
Communauté d'Agglomération de La Rochelle
Service Développement Économique
Tél. : 05 46 30 34 83
Mail : thomas.coeffic@agglo-larochelle.fr

Télécharger le dossier de candidature sur :
www.agglo-larochelle.fr



PEUPLADES



2010

PULPE
La vitamine du partenariat
étudiant - entreprise

Étudiant, vous recherchez un stage motivant, professionnel et rémunéré...
Dirigeant, vous recherchez des compétences techniques et technologiques pour développer de nouveaux projets...
Ensemble, répondez à l'appel à projets PULPE
en déposant votre dossier avant le 31 janvier 2010
Jusqu'à 10000 € par projet lauréat

Et 15 000 € pour 3 prix spéciaux !

Qui peut candidater ?

Tout étudiant inscrit, pour l'année 2009-2010, à l'Université de La Rochelle en Licence ou Master dans les filières scientifiques et technologiques. Toute entreprise implantée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, avec un effectif de moins de 500 personnes.

La Maison de la Réussite et de l'Insertion Professionnelle et le Service Développement Economique de la CDA vous accompagneront pour identifier le projet ou la compétence que vous recherchez et vous aider à constituer des équipes candidates « étudiant - entreprise ».

Comment candidater ?

Vous pouvez consulter et télécharger le règlement complet de l'appel à projets et le dossier de candidature sur www.agglo-larochelle.fr. Celui-ci devra être remis **au plus tard le 31 janvier 2010** à la Maison de la Réussite et de l'Insertion Professionnelle de l'Université de La Rochelle.

Quels projets sont éligibles ?

Tous les projets de développement à caractère technique ou technologique apportant une amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Votre projet doit être mené dans le cadre d'un stage et réalisé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Quelques exemples de projets éligibles :

- conception de nouveau produit,
- étude de faisabilité technique ou technico-économique,
- développement ou amélioration de procédé...

Comment seront soutenus les projets lauréats ?

Les équipes « étudiant - entreprise » lauréates recevront une enveloppe financière pouvant aller jusqu'à **10 000 €** pour mener à bien leur projet. (Dépenses éligibles : salaire de l'étudiant, formation, prestations extérieures, amortissement du matériel dédié au projet).

L'aide sera versée à l'entreprise qui s'engagera en contrepartie à indemniser le stage de l'étudiant à hauteur minimale de 50% du SMIC Brut.

Jean-Louis Gautron

Dirigeant, DAC Vision



Nous souhaitons faire appel à un(e) stagiaire pour faire évoluer notre système informatique de gestion vers une base de données plus performante. C'est la candidate retenue, Anne-Marie Grange-Courty, qui nous a parlé de PULPE. Nous avons déjà, en interne, les fonds nécessaires au développement du projet. Nous l'avons encouragé à candidater à cet appel à projets en lui garantissant que si notre binôme était retenu, l'enveloppe financière lui reviendrait dans son intégralité, en plus de l'indemnité de stage. Au final, elle a perçu une rémunération intéressante... et largement méritée.

Antoine Simon

Dirigeant, Laboratoires LCA



La société n'avait jusqu'alors jamais bénéficié d'aides au développement mais je trouvais l'appel à projets PULPE intéressant en tant que trait d'union entre l'Université et l'entreprise. Au final, PULPE a donné un coup d'accélérateur à notre projet. Mais surtout, Fabrice Frémont (étudiant) nous a aidés à structurer notre démarche avec un regard extérieur qui nous a permis de prendre du recul et de soulever des points qu'en interne nous n'avions pas forcément vus. À travers lui, c'est aussi la relation avec l'Université de La Rochelle et le savoir apporté par les enseignants, qui ont été pour nous enrichissants.

Marc Cases

Dirigeant, CASES Home



PULPE a agi comme un véritable levier pour notre projet. Il nous a poussés à structurer notre activité et nous a permis d'accélérer le développement de notre produit. Sans les connaissances de Laurent Heyvaert, nous aurions mis beaucoup plus de temps. Il nous a aidés à donner un axe technologique fort au projet. PULPE nous a aussi permis de renforcer les liens déjà établis avec le Laboratoire d'Étude des Phénomènes de Transfert et de l'Instantanéité (LEPTIAB) de l'Université de La Rochelle avec lequel nous pourrions être amenés à travailler de manière encore plus étroite.

Sébastien Touzain

Enseignant chercheur, Laboratoire d'Étude des Matériaux en Milieux Agressifs (LEMMA), tuteur de stage



Si le LEMMA, comme d'autres laboratoires de l'Université de La Rochelle, travaille depuis sa création avec les entreprises, PULPE représente un catalyseur d'échanges et de partenariats. Il permet d'un côté à notre établissement de mieux connaître les problématiques des entreprises du territoire, et d'un autre côté de rendre plus visibles les travaux et les activités des laboratoires auprès des entreprises, qui ignorent souvent ce qui se fait derrière nos murs. Ce type de démarche permet en outre aux entreprises, comme cela a été le cas pour Extruplast, d'avoir accès, par l'intermédiaire des étudiants, à du matériel dont elles ne disposent pas en interne.

Mélanie Warski

Étudiante stagiaire Naturevie (LEA Nature)



J'avais débuté mon stage dans l'entreprise quand l'un de mes enseignants m'a parlé de PULPE. Nous avons constitué le dossier avec mon tuteur au sein de LEA Nature, tout en nourrissant peu d'espoir d'être retenus... La sélection de notre projet par le jury PULPE a constitué pour moi une reconnaissance de la mission que j'avais à mener. À l'issue de ce stage, mon contrat a été prolongé en CDD de 2 mois jusqu'au retour de congés de maternité de la personne que je remplaçais. Le financement PULPE a sûrement contribué à ce CDD qui ne devait au départ être qu'un prolongement de stage.

Denis Prevot

Étudiant stagiaire AM Créations



PULPE a d'abord été pour moi une formidable « bourse aux stages » qui m'a permis de trouver très rapidement une entreprise. Le concept est intéressant car, pour une fois, ce sont les entreprises qui montrent un intérêt pour les étudiants et non l'inverse ! Au final, l'expérience s'est avérée formatrice puisque j'ai pu, pour la première fois, travailler dans une entreprise de petite taille avec des problématiques propres, mais aussi très fructueuse puisqu'AM Créations m'a recruté en CDD d'un an, à l'issue des 6 mois de stage. Si l'activité de l'entreprise se maintient, mon contrat devrait même être reconduit en CDI.